

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 1906

76 – SEINE-MARITIME

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DU HAVRE

Ventes et cessions

Rectificatif : BODACC A. Numéro de parution : 20240199. Date de parution : 13 octobre 2024. Annonce numéro : 2265.
Cet avis est annulé et remplacé par le suivant :

323 563 767 RCS Lille Métropole.

TOURNOR.

Forme : Société par Actions Simplifiée.

Adresse : 8, Place Lisfranc Croise Laroche, 59700 Marcq-en-Barœul.

Origine du fonds : Etablissement secondaire acquis par achat au prix stipulé de 200000 EUR.

Etablissement : Etablissement secondaire.

Activité : Agence de voyages.

Adresse : 119, Rue Louis Brindeau, 76600 Le Havre.

Précédent propriétaire : 519 302 160 RCS Le Havre. **PERIER VOYAGES 2.**

Date de commencement d'activité : 1^{er} septembre 2024.

Publication légale : Ouest France du 26 septembre 2024.

Oppositions : Pour la validité à l'adresse du fonds et pour la correspondance au cabinet de Me Bénédicte LEROY DHALLUIN 181 rue Clément Ader 27000 EVREUX.

Commentaires : Acte sous seing privé en date du 06/09/2024 enregistré au Service de l'Enregistrement de SIE LE HAVRE le 20/09/2024, Dossier 202400024288. Référence : 7604P05 2024A01120. Adresse de l'ancien propriétaire : 1^{er} Rue de la République 76170 LILLEBONNE. Adresse du nouveau propriétaire : 8 Place Lisfranc Croise Laroche 59700 MARCQ-EN-BAROEUL. Acte sous seing privé en date du 06/09/2024 enregistré au Service de l'Enregistrement de SIE LE HAVRE le 20/09/2024, Dossier 202400024288. Référence : 7604P05 2024A01120. Les oppositions seront reçues dans les dix jours suivant la publication prévue à l'article L.141-12 du code de commerce. Les oppositions seront reçues dans les dix jours suivant la publication prévue à l'article L.141-12 du code de commerce..